



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 16 juin 2016

Gap

Présents : François AMBOLET, Jean COUDERT, Françoise DAVID-SCIARA, André LE POTTIER, Céline MENIL, Claudine METTAIE, Gérard POTENNEC, Stéphane RAVAILLE, Marie-Denise RISS-COLY, DOUILLET (suppléant de Jean-Louis CHEMIN excusé)

Représentés avec pouvoir : Christian LATRY (Françoise DAVID-SCIARA), Yvon LE GALL (Marie-Denise RISS-COLY).

Excusés : Annette ENTRAIGUES, Nicole PETITOT, François VELLAS.

La séance du Conseil d'administration est ouverte par Françoise DAVID-SCIARA dont le troisième mandat prenait fin avec la tenue des Assises à Gap. L'élection d'une nouvelle présidence et la constitution du bureau sont les premiers points à l'ordre du jour. En conséquence, le doyen d'âge André LE POTTIER assure la présidence de ce CA jusqu'à l'élection du nouveau président.

Election pour la présidence de l'UFUTA

Deux candidats à la fonction de président se sont déclarés : Gérard POTENNEC de l'UTL de Royan et Stéphane RAVAILLE de l'UTL 34 (Agde).

Chaque candidat se présente et explique son projet pour l'UFUTA figurant dans sa profession de foi remise aux administrateurs ; il répond ensuite aux questions et demandes de précision.

Il est procédé au vote à bulletin secret : 10 présents + 2 pouvoirs : 12 votants

Gérard POTENNEC : 5 voix

Stéphane RAVAILLE : 7 voix

Stéphane RAVAILLE est donc élu président de l'UFUTA à la majorité.

La constitution du bureau intervient ensuite :

Vice-présidence : Marie-Denise RISS-COLY est élue à l'unanimité

Présidence du Comité scientifique : Yvon LE GALL est élu à l'unanimité

Secrétariat : Céline MENIL est élue à l'unanimité

Adjoint au secrétariat : François AMBOLET est élu à l'unanimité

Trésorier : Christian LATRY est élu à l'unanimité

Trésorier-adjoint : André LE POTTIER est élu à l'unanimité

Membres du bureau : sont proposés

Françoise DAVID-SCIARA chargée de la communication

Jean-Louis CHEMIN pour l'implication dans la convention avec le Ministère
adoption à l'unanimité

Le nouveau président propose au CA de voter l'ajout dans le Règlement Intérieur du montant de la cotisation d'accréditation dont le principe a été validé par l'Assemblée générale la veille soit 50 €

Vote à l'unanimité

La prise en charge des frais de Mme Claudine METTAIE, nouvel administrateur, est ensuite présentée au vote

Vote à l'unanimité

Une modification dans le Règlement intérieur est demandée pour l'intégration du droit d'inscription dans le remboursement des frais des administrateurs participant aux manifestations de l'UFUTA, Assises et Journées audio-visuelles, à savoir les frais de transport et 3 nuitées.

Vote à l'unanimité

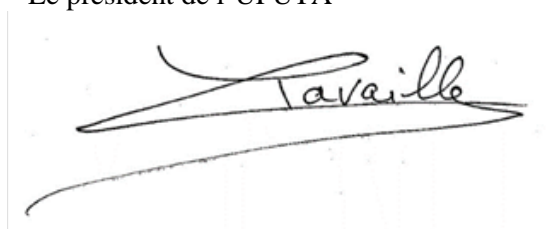
Le président suggère que, lorsque cela est possible, le logo de l'UFUTA apparaisse sur la carte d'adhérent de son UTL. Cette proposition est approuvée.

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE

Composition du Conseil 2016-2017

François AMBOLET,	UTL Essonne
Jean-Louis CHEMIN	UTL Mayenne
Jean COUDERT,	UTL Orléans
Françoise DAVID-SCIARA,	UTL Poitiers
Annette ENTRAIGUES	UTL Meaux
Christian LATRY	UTL Boulogne sur Mer
Yvon LE GALL	UTL Nantes
André LE POTTIER,	UIA Créteil
Céline MENIL,	UTL Le Mans
Claudine METTAIE,	UTL Blois
Nicole PETITOT	UTL Besançon
Gérard POTENNEC,	UTL Royan
Stéphane RAVAILLE,	UTL Agde
Marie-Denise RISS-COLY,	UTL Amiens
François VELLAS.	UTL Toulouse